



PROGRAMME SSA LITTORAL

(Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral)

Organisme de Formation : CLUB DE SAUVETAGE DE LACANAU

Lieux de formation :

- **Théorie** : Pôle de l'Aiguillonne, 3 rue de l'Aiguillonne, 33680 LACANAU.
- **Pratique** : Local du Club, 20 Boulevard de la Plage, 33680 LACANAU Océan (Milieu naturel).

1. INFORMATIONS CLÉS

- **Public visé** : Titulaires du BNSSA ou du titre de Maître-Nageur Sauveteur souhaitant exercer sur les plages et lieux de baignade en milieu naturel.
- **Prérequis** :
 - Être titulaire du BNSSA ou du titre de MNS.
 - Être à jour de sa formation continue PSE 1 et PSE 2
 - Présenter un certificat médical de non-contre-indication conforme à la réglementation.
- **Durée** : 28 heures minimum en présentiel (hors option pilotage).
- **Tarif** : 260 € TTC par personne (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).
- **Effectif** : De 6 à 24 apprenants maximum par session.
- **Encadrement** : Formateurs titulaires de la qualification de "Formateur au sauvetage aquatique en milieu naturel".
- Taux d'encadrement : 1 formateur pour 6 à 8 apprenants, 2 pour 9 à 16, 3 pour 17 à 24.
- **Délai d'accès** : Inscription possible jusqu'à 48h avant le début de la session, sous réserve de places disponibles.

2. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

L'objectif est de faire acquérir à l'apprenant les compétences nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel (plages).

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif.
2. Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone.



3. Développer des actions de prévention adaptées.
4. Participer à un dispositif de surveillance avec des techniques opérationnelles adaptées.
5. Participer à une action coordonnée de sauvetage avec matériel spécifique.
6. Réaliser les gestes de premiers secours adaptés au milieu aquatique.

3. CONTENU DÉTAILLÉ (COMPÉTENCES)

Module 1 : Cadre et Environnement (Compétences 1 & 2)

- **Le Sauveteur Littoral** : Rôle, responsabilités et comportement.
- **Analyse des risques** : Identification des zones à risques (baïnes, courants), particularités des lieux et des usagers.
- **Adaptation** : Faire évoluer le dispositif de surveillance selon les conditions du moment (marée, météo, affluence).

Module 2 : Prévention et Surveillance (Compétences 3 & 4)

- **Prévention** : Mise en œuvre d'actions de prévention auprès du public.
- **Le Poste de Secours** : Activation, hygiène, tenue du poste et documents administratifs.
- **Techniques de surveillance** : Surveillance depuis le poste, en patrouille pédestre ou depuis un moyen nautique. Utilisation des moyens de communication (Radio, VHF).

Module 3 : Techniques de Sauvetage (Compétence 5)

Apprentissage et mise en œuvre des techniques opérationnelles en milieu naturel (océan).

- **Sauvetage sans matériel** : Nage d'approche et prise de victime.
- **Sauvetage avec Palmes** : Utilisation efficace des palmes pour le sauvetage.
- **Sauvetage avec Bouée Tube** : Technique de récupération et de tractage.
- **Sauvetage avec Filin** : Technique du filin associé à la bouée tube.



- **Sauvetage avec Planche (Rescue Board)** : Rame, approche et récupération de victime consciente ou inconsciente .
- **Coordination** : Intervention coordonnée avec des moyens extérieurs (notions de sécurité avec hélicoptère).

Module 4 : Secourisme Adapté (Compétence 6)

- **Sorties d'eau** : Techniques d'extraction de victime (consciente, inconsciente, traumatisée) .
- **Pathologies spécifiques** :
 - Prise en charge des noyades (stades de noyade).
 - Accidents thermiques (hydrocution, hypothermie).
 - Lésions liées à la faune et la flore marine (piqûres vives, méduses).

4. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- **Méthodes** : La formation privilégie la pratique en milieu naturel (Océan). Alternance de démonstrations, d'ateliers techniques et de cas concrets (simulations de sauvetage).
- **Moyens techniques** : Bouées tubes, planches de sauvetage (Rescue Boards), filins, palmes, moyens de communication, matériel de secourisme, Salle de cours pour la théorie.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

La formation fait l'objet d'une évaluation continue (formative) et d'une évaluation finale (sommative).

- **Critères de réussite** : Le candidat doit avoir suivi l'ensemble de la formation et validé l'acquisition de toutes les compétences du référentiel (mention "OUI" sur la fiche d'évaluation individuelle).
- **Certification** : Délivrance du Certificat de Compétences de « Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral » par la FFSS.
- **Maintien des compétences** : Une vérification de maintien des acquis (VMA) est obligatoire chaque année pour exercer, ainsi qu'une formation continue triennale.



6. ACCESSIBILITÉ

Les exercices se déroulant en milieu naturel (vagues, courants), une excellente condition physique est requise. Pour toute situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier la faisabilité.

- **Référent Handicap** : Charlie DUPONT
- **Contact** : 06 80 67 79 30 – dupont.charlie@orange.fr

Contact et Inscription :

Club de Sauvetage de Lacanau

Email : lacanau.sauvetage.cotier@gmail.com